

RESPONSABLE DE LA PROCÉDURE DE CLUB

OBJECTIF : Conseiller le président afin de se conformer strictement aux procédures des assemblées délibérantes lors des réunions officielles du club et du conseil d'administration

PERSONNEL : On devrait tenir compte du fait que quelqu'un a une expérience de travail des procédures des assemblées délibérantes et connaît le « Robert's Rules of Order » ou est qui est intéressé à acquérir les connaissances nécessaires pour être efficace.

DEVOIRS / RESPONSABILITÉS :

- Conseiller le président en matière de procédures d'assemblées délibérantes afin de lui permettre de maintenir l'ordre et l'équité lors des rencontres officielles du club et du conseil d'administration.

PLAN D'ACTION : S'habituer à reconnaître les cadres spécifiques aux rencontres relativement aux procédures d'assemblées délibérantes.

- a) Qu'est-ce qui doit être fait?
- b) Qui doit le faire?
- c) Quand est-ce que ce doit être terminé?